Nouvelle série **MARS 1890** **34e année, no 3**

L'ART DENTAIRE

REVUE MENSUELLE

DE LA CHIRURGIE ET DE LA PROTHÈSE DENTAIRES

A. PRÉTERRE

CHIRURGIEN DENTISTE AMÉRICAIN, LAURÉAT DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,
MÉDAILLE D'OR UNIQUE AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES DE 1867 ET 1878,
FOURNISSEUR DES HOPITAUX CIVILS ET MILITAIRES, ETC., ETC.

Ne pas avancer, c'est reculer !

SOMMAIRE

PARIS

29, BOULEVARD DES ITALIENS, 29

NICE, succursale de la maison PRÉTERRE, 5, Place Masséna, **NICE**
New-York, Drs E. et A. PRÉTERRE, 159, Bowery

PRIX DE L'ABONNEMENT

8 fr. par an pour la France, 10 fr. pour l'étranger.



En vente chez A. PRÉTERRE

29, BOULEVARD DES ITALIENS, A PARIS

POUDRE ET ÉLIXIR DENTIFRICES PRÉTERRE

POUR L'HYGIÈNE DES DENTS

5 fr., 10 fr., 15 fr., 20 fr. et 30 fr. le flacon, suivant la grandeur.

BAUME PRÉTERRE CONTRE LES MAUX DE DENTS

5 fr. et 10 fr. le flacon.

ÉLIXIR DE GAULTHÉRINE

POUR L'ENTRETIEN JOURNALIER DES PIÈCES ARTIFICIELLES

5 fr., 10 fr., 15 fr. et 30 fr. le flacon.

POUDRE DE GAULTHERINE

POUR L'ENTRETIEN DES PIÈCES ARTIFICIELLES

5 fr., 10 fr., 15 fr. et 20 fr. la boîte.

MIXTURE TONIFIANTE PRETERRE

CONTRE L'ÉBRANLEMENT ET LE DÉCHAUSSEMENT DES DENTS

5 fr., 10 fr., 15 fr., 20 fr. et 30 fr. le flacon.

ELIXIR AROMATIQUE

POUR PARFUMER L'HALEINE

5 fr., 10 fr. 15 fr. et 30 fr. le flacon.

Pour l'usage de ces diverses préparations, voir le chapitre du TRAITÉ DES MALADIES DES DENTS, consacré aux préparations dentifrices Préterre (page 205).

EAUX MINÉRALES RECOMMANDÉES

Gastralgie, dyspepsie. **Perles de Vals, n°s 1 et 3.**
Foie, estomac, goutte. **Perle n° 5.**
Anémie, chlorose. **Reine du Fer.**
Rhumatisme, herpétisme, maladies constitutionnelles, obésité. **Bondonneau (iodurée).**
Lymphatisme, scrofule. **Sierck (chlorurée sodique).**

Pastilles alcalines, Perles de Vals contre l'acidité de la bouche et de l'haleine

Dragées Reine du Fer, 6 par jour aux repas. Anémie, faiblesse.

Eau Royale hongroise, la meilleure des eaux purgatives.

REVUE PROFESSIONNELLE

—

La *Tribune médicale*, dirigée par un membre de l'Académie de médecine, consacre son bulletin aux projets de loi sur l'exercice de la médecine, projets depuis si longtemps déposés et toujours ajournés.

Nous croyons devoir en extraire — sans cocaïne — le paragraphe suivant relatif à l'art dentaire.

A. P.

— En ce qui concerne la réglementation de la profession de *dentiste*, qui est encore absolument libre, M. le docteur DAVID, notre honorable confrère, député des Alpes-Maritimes, qui a toute compétence en cette matière, invité à donner son avis, a dit, en substance :

« La création d'un diplôme spécial s'impose. Comment

FEUILLETON DE L'ART DENTAIRE.

ODONTIANA

—

Vous pouvez écrire impunément que la pièce représentée sur telle scène est pitoyable, et que ses interprètes sont des mazettes tandis qu'il vous est sévèrement défendu d'imprimer que tel ou tel restaurateur est un empoisonneur : demandez plutôt à Aurélien Scholl, qui a gardé une dent contre les industries de bouche depuis le jour où il a été condamné à une amende pour avoir médit de la cuisine du buffet de Strasbourg.

G. PRICE.

(*Le Parti national.*)

*
* *

l'Etat peut-il le délivrer en l'absence de tout enseignement odontologique ? En assimilant les études dentaires aux études pharmaceutiques. Et voici, à mon sens, le règlement que l'on pourrait édicter :

« Les élèves munis du brevet simple de l'enseignement primaire, ou du certificat de grammaire, sont tenus de se faire inscrire dans une Ecole ou Faculté de médecine et de faire, chez un dentiste, un stage de trois ans qui serait consacré par un examen de validation. Ils devront suivre pendant un an les cours d'anatomie et de pathologie générale, et un cours d'odontologie de l'Ecole de médecine.

« L'examen final sera passé devant un jury composé d'un professeur, de l'agrégé chargé du cours d'odontologie et d'un dentiste choisi par le gouvernement. »

Sans entrer, pour l'instant, dans l'examen circonstancié du projet de notre confrère, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'il soulève une grosse ques-

---

Il est assez étrange que les Yankees, qui détestent tant les Célestes, leur empruntent des coutumes et des habitudes.

Coutumes et habitudes qu'elles nous font ensuite adopter, car il y a beaucoup de filles de milliardaires américains, parmi les duchesses et les princesses de l'aristocratie européenne. Grâce à Dieu, nous n'avons pas encore fait incruster de diamants dans nos dents, nous avons une autre manière d'obtenir un sourire étincelant, c'est d'appeler tout notre esprit sur nos lèvres.

BARONNE STAFF.

(*Le Parti National.*)

***

Pascala va consulter son dentiste :

— Alors vous avez des rages de dents ? lui demande l'homme de l'art.

— Des rages épouvantables !...

tion, celle de la création spéciale, dans les Facultés de médecine, de l'enseignement de l'*odontologie*.

Il y a là, en perspective, une dent ... officielle à arracher, pour laquelle la vieille clef de Garengeot pourrait bien ne pas suffire : notre confrère-député saura trouver, sans doute, l'instrument capable de mener cette opération à bonne fin.

Quoi qu'il en soit, la Commission s'est ajournée à une date ultérieure, surbordonnée, sans doute, à l'audition de M. le ministre de l'intérieur, pour prendre ses décisions définitives et désigner son rapporteur.

Nous suivrons avec toute l'attention et tout le soin qu'elle mérite, dans le but d'en faire profiter nos lecteurs, cette discussion qui intéresse, au premier chef, l'avenir de notre profession. »

P. S. — Un nouveau numéro de la *Tribune* nous parvient avec un nouvel article sur les Dentistes. Nous le reproduirons le mois prochain.

— Ca vous prend souvent ?

— Toutes les cinq minutes !

— Et cela dure ?...

— Hé ! Un quart d'heure, au moins !

(*Courrier médical.*)

*
* *

Les lions, comme les hommes, sont sujets aux maux de dents.

Témoin l'aventure suivante, qui vient de se produire à Vouziers, où un lion de la ménagerie de miss Leonda souffrait à la mâchoire d'une fistule occasionnée par une dent mal placée :

Aucun vétérinaire, et cela se comprend, n'avait voulu se charger de l'opération périlleuse qui consistait à arracher au fauve la molaire, cause de ses douleurs, lorsque M. Hyacinthe Latour, vétérinaire à Vouziers, s'offrit courageusement pour ce soin délicat.

LA BOUCHE DES ENFANTS MALADES

Dans la stomatite érythémateuse, la rougeur est plus ou moins diffuse, sous forme de plaques ou de pointillés, parfois ecchymotiques ; la muqueuse est plus ou moins gonflée, particulièrement sur les joues ou les lèvres. La bouche est chaude et c'est un des premiers symptômes qui attirent l'attention de la nourrice, car elle perçoit nettement cette chaleur inusitée, intense, lorsque l'enfant prend le sein. L'allaitement ne tardera pas à être troublé, car la succion est douloureuse et l'enfant refuse le sein ; chez les enfants plus âgés, c'est la mastication qui est douloureuse, parfois impossible. Au début, il y a diminution de la salivation, la bouche est sèche ; plus tard, la salive est exagérée, épaisse, visqueuse, fréquemment acide. — Dans quelques cas, vous verrez apparaî-

---

L'animal fut couché de force sur le plancher de sa cage et maintenu dans cette position par six hommes résolus. On lui introduisit un bâillon dans la gueule, et M. Latour commença, à travers les barreaux sa difficile opération. Elle ne dura pas moins de cinq heures, au bout desquelles la molaire fut extraite, non toutefois sans que le lion eût poussé de terribles rugissements...

Aujourd'hui, le fauve de miss Leonda, débarrassé de sa fistule, se porte parfaitement et est l'objet de la curiosité du public. Il consent à faire tout ce que sa dompteuse exige de sa docilité, hormis cependant de laisser toucher à sa gueule.

Il craint le dentiste !

Dr SIMPLISSIME.

(*Union médicale.*)

*
* *

tre sur les gencives des plaques blanchâtres se détachant avec la plus grande facilité et formées de détritus épithéliaux, c'est la forme pultacée ; ces dépôts peuvent aussi se former sur la langue, les joues ; l'haleine devient fétide, et les glanglions sous-molaires peuvent s'engorger. Les symptômes généraux, presque nuls chez les adultes, acquièrent une certaine intensité chez les jeunes enfants, qui ont de la fièvre, de l'abattement, des nausées. Presque toujours alors existent en même temps des symptômes d'embarras gastrique, et quelquefois un peu d'herpès labial ; c'est le cas dans la stomatite érythémateuse dite *a frigore.* Telle est aussi la stomatite de l'embarras gastrique.

Est-elle due à une irritation locale, par exemple à l'absorption d'aliments trop chauds, et le cas est fréquent pour le thé, en Angleterre, ou à la conservation dans la bouche de certains médicaments (potion au kermès ou au tartre stibié), la stomatite érythémateuse se traduira

---

Le serpent et la goutte d'eau.

Que fais-tu sur ce roc, petite malheureuse ?
S'écriaient deux serpents.
La goutte d'eau leur répondit : « Je creuse.
—Toi creuser ? dirent-ils, mais tu n'as point de dents.
— Laisse-nous faire... »
Après un fort long temps
La goutte patiente avait creusé la pierre
Et les serpents s'étaient cassé les dents.
Travaille avec persévérance :
On vient à bout de tout avec la patience.

(*La Jeune Mère.*)

*
* *

Suivant une tradition entretenue par les romanciers et les dramaturges, l'accouchement d'Anne d'Autriche aurait été gé-

par quelques signes physiques légers, rougeur, douleur, sécheresse de la bouche, puis ptyalisme, etc., sans retentissement appréciable sur l'état général ; la guérison est rapide.

Dans les états généraux, dans la fièvre typhoïde, par exemple, la bouche est plus sèche, la langue sale, noirâtre, très sèche, ou collant au doigt sur le milieu, rouge sur les bords et la pointe, les lèvres sont sèches, recouvertes de fuliginosités, l'haleine fétide ; il n'y a pas ou il y a peu de retentissement ganglionnaire. Cette stomatite suit la marche de l'affection générale, augmente avec la fièvre, pour disparaître au fur et à mesure que la température s'abaisse. Vous voyez alors la sécheresse diminuer, les lèvres sont moins fuligineuses, l'enduit noirâtre et comme corné de la langue fait place à un enduit grisâtre et collant, puis la muqueuse devient rosée, humide et tout rentre dans l'ordre. Parfois cependant l'inflammation peut gagner le canal de Sténon et la parotidite peut

---

mellaire, et le célèbre *Masque de fer* aurait été le frère de Louis XIV. Les recherches faites en ces derniers temps par M. le colonel Jung, sans résoudre absolument le problème, ont mis cette histoire à néant. Ce qui est moins romanesque, mais beaucoup plus certain, c'est que Louis XIV vint au monde avec des dents et qu'on fut obligé de changer plusieurs fois de nourrices, à cause des morsures qu'il leur faisait ; ce n'était pas, comme le prétend Dionis, parce que ce prince avait grand appétit.

Les exemples de cette anomalie ne sont pas rares. On cite entre autres Marcus Annius Curius, surnommé Dentatus, Cn. Papirius Carbo, Robert le Diable, Richard VI d'Angleterre, Mazarin, Mirabeau, et... le docteur Broca. Les anciens prédisaient de grandes destinées aux enfants mâles qui naissaient avec des dents, et les noms illustres que nous venons de citer semblent donner quelque créance à ce préjugé. Par contre, la

survenir à titre de complication ; mais vous aurez rarement l'occasion de l'observer, surtout si vous prenez soin de désinfecter la bouche de vos malades.

Objectivement la stomatite érythémateuse de la pneumonie a la plus grande analogie avec celle de la fièvre typhoïde, et suit une marche analogue, mais sa durée est beaucoup plus courte. Souvenez-vous d'ailleurs que fréquemment elle coïncide avec l'herpès des lèvres et que jamais vous n'observerez l'herpès labialis dans la fièvre typhoïde.

Nous venons d'étudier la stomatite des maladies générales, fièvre typhoïde, pneumonie, etc. ; voyons maintenant celle qui accompagne les fièvres éruptives.

Dans la varicelle, il se forme fréquemment sur la face interne des joues et sur la voûte palatine et même sur la langue de petites bulles analogues à celles de la peau, mais l'épithélium s'élimine rapidement, laissant à la pla-

---

même anomalie était regardée comme un mauvais présage pour le sexe féminin. Ainsi Valéria, fille de Dioclétien, femme de l'empereur Galère Maximien, étant née avec des dents, les aruspices annoncèrent qu'elle causerait la ruine de la ville où on la transporterait, et cette prédiction, raconte Pline, s'accomplit. Mais on a négligé de nous dire quelle est la ville qui eut cette malechance. Cependant la fin tragique de cette impératrice, qui fut décapitée à Thessalonique par les ordres de son propre fils, vérifie en partie le pronostic fâcheux des augures. Il est vrai que, parmi les hommes, Carbon n'eut pas un sort plus heureux.

D[r] WITKOWSKI.

(*Histoire des accouchements.*)

ce des bulles de petites érosions arrondies, blanchâtres ou jaune grisâtre.

Dans la variole, l'éruption pustuleuse peut envahir la muqueuse buccale et pharyngée, parfois même avant la peau ; c'est une poussée papuleuse, puis pustuleuse sur le voile du palais, les joues, la langue, les gencives, les lèvres, qui sont rouges et tuméfiées ; la salivation est abondante, la mastication et la déglutition douloureuses. L'éruption, ici comme dans la varicelle, est de peu de durée, l'épithélium tombe rapidement et les pustules font place à de petites ulcérations arrondies et grisâtres qui se cicatrisent rapidement.

Dans la rougeole, la veille ou l'avant-veille de l'apparition de l'exanthème, on peut déjà constater sur le voile du palais de petites taches rosées, légèrement saillantes, séparées par des intervalles de muqueuse saine, en un mot une éruption analogue à celle qui se produira quelques heures plus tard sur la peau. Mais la stomatite peut se généraliser, un piqueté rouge peut envahir toute la muqueuse et, dans quelques cas même, survient une desquamation plus ou moins étendue de la langue analogue à celle de la scarlatine. Vous en trouverez plusieurs exemples recueillis dans ce service et publiés dans la thèse de Caubet. (Paris, 1889.)

Mais c'est surtout dans la scarlatine que la stomatite acquiert toute son importance. En même temps qu'une angine intense, sur laquelle nous aurons à revenir dans notre prochaine conférence, vous constaterez une stomatite érythémateuse diffuse ; la muqueuse rouge se laisse facilement déchirer et saigne facilement. La langue présente d'abord un dépôt blanc jaunâtre sur le milieu, tandis que ses bords et la pointe sont d'un rouge vif ; à

partir du troisième jour, elle se dépouille et prend une couleur rouge foncé uniforme et un aspect framboisé, grâce à la saillie et à la turgescence de ses papilles, telle est la langue scarlatineuse. Les lèvres sont rouges, sèches, couvertes de fuliginosités, quelquefois ulcérées et saignantes. En même temps existe de l'exagération de la salivation et de l'engorgement ganglionnaire.

D. E. DESCHAMPS,
Chef de clinique à l'Hôpital des Enfants.

UN CAS DE SIALORRHÉE

L'observation suivante est publiée, par le docteur Robledo, dans le *Boletin de medicina y farmacia* de Barcelone et traduit par le *Courrier médical.*

Homme âgé de trente-deux ans, de bonne constitution, sans aucun antécédent pathologique, ni aucune tare héréditaire ; a joui jusqu'à l'âge de trente ans d'une santé parfaite. Il y a deux ans, sans ressentir aucune douleur, sans qu'il se manifestât le moindre signe d'irritation de la muqueuse buccale, ni aucun trouble des fonctions digestives, en un mot, sans nulle cause appréciable, cet homme a remarqué tout d'abord une légère augmentation de la sécrétion salivaire. Progressivement, cette hypersécrétion a pris des proportions plus grandes, jusqu'à devenir excessive, au point que le malade ne peut retenir dans la bouche l'énorme quantité de salive qu'il produit incessamment et se voit obligé ou de l'avaler ou de la rejeter au dehors. La sialorrhée n'avait pas lieu tout d'abord pendant la nuit, mais bientôt elle a été continue

aussi bien de nuit que de jour, et le malade s'est trouvé dans l'impossibilité de goûter un moment de sommeil.

Le sujet, considérant tout d'abord cet état comme un fait accidentel qui se dissiperait spontanément, ne demanda conseil à aucun médecin. Mais, plus tard, comme la situation, loin de s'améliorer, ne faisait au contraire qu'empirer, il se détermina à demander les secours de l'art et consulta plusieurs médecins successivement. Le chlorate de potasse *intus et extra*, les astringents, l'opium et divers autres médicaments furent mis en œuvre sans que le malade en retirât aucun bénéfice appréciable. La salivation persistait quand même ; lorsque le docteur Robledo fut consulté, elle était tellement abondante, que le patient était privé de sommeil, soit qu'il fut empêché de dormir par l'humidité de l'oreiller imbibé de salive, soit que, s'il tenait la bouche fermée, la pénétration de la salive dans les voies aériennes déterminât des accès de toux et de suffocation.

La déperdition résultant de cette hypersécrétion continue et la privation de sommeil ne pouvaient manquer d'exercer une influence fâcheuse sur le moral du malade et de porter atteinte à l'état général ; des idées sombres l'assiégeaient. Les fonctions digestives se faisaient mal. — Le docteur Robledo examine la bouche et ne trouve à noter qu'une légère pâleur de la muqueuse buccale ; il passe ensuite en revue tout l'organisme, appareil par appareil, organe par organe, pour reconnaître la cause de l'état morbide qui lui est fourni, et cette perquisition minutieuse ne lui donne aucune lumière sur cette cause. Les digestions étaient mauvaises, mais ce n'était que depuis peu de temps, et ceci pouvait être considéré, non point comme une cause, mais plutôt comme un résultat

de la maladie constituée, de même que l'amaigrissement du sujet et sa tendance aux idées tristes.

Le docteur Robledo est dès lors porté à croire que l'hypersécrétion salivaire a pour origine une altération nerveuse centrale, de nature inconnue. Cependant, il essaie de divers traitements : chlorate de potasse à hautes doses, soit seul, soit associé à l'opium ; sulfate d'atropine, opium à haute dose. En même temps, le malade est soumis à un régime tonique et reconstituant ; douches froides, gymnastique de chambre : le tout, sans résultat appréciable.

Désespéré de ne rien obtenir, le docteur Robledo, dans le but de remonter les fonctions digestives qui laissaient beaucoup à désirer, ordonne l'extrait de noix vomique : 25 centigrammes en vingt pilules, à prendre une pilule avant chaque repas.

Le malade n'avait pas encore achevé ces vingt pilules, que le docteur Robledo le voit, un jour, entrer dans son cabinet avec un visage souriant. « Ne soyez point surpris, dit-il à son médecin, de me voir chez vous avant le jour qui était convenu ; dès le second jour que j'ai fait usage des pilules ordonnées dernièrement par vous, le flux de salive a commencé à diminuer ; je me trouve chaque jour plus alerte et, d'heure en heure, je constate que la quantité de salive devient moindre : je suis persuadé que je vais guérir. »

L'espérance du malade n'était point vaine ; la médication qui avait produit un si heureux résultat fut continuée exactement en augmentant progressivement la dose du médicament, jusqu'à prendre par jour *quinze centigrammes* d'extrait de noix vomique. Au bout d'un mois de ce traitement, la guérison était complète ; le malade

avait repris ses forces, les digestions se faisaient bien et toute tendance aux idées tristes était dissipée. A. P.

De ce fait, ajoute le docteur Robledo, sommes-nous en droit de conclure que la noix vomique soit le médicament par excellence dans les cas de sialorrhée ? Nullement, mais il est certain que le traitement qui nous a réussi devra être employé lorsque les médications les plus usitées n'auront en rien modifié l'hypersécrétion salivaire.

Dr H. Rey.

LE DOSSIER DE LA COCAINE

(*Suite*).

Nous empruntons à l'*Union médicale* l'observation suivante. Elle sort, il est vrai, de notre domaine ordinaire, mais elle est de nature à compléter notre dossier spécial sur l'action des anesthésiques locaux.

Nous voyions depuis quelques mois une jeune femme de 31 ans, à Aubencheul-aux-Bois, Mme C..., femme du maréchal, dont la famille, qui nous est particulièrement connue, a eu à enregistrer plusieurs cas de cancer pour lesquels il a fallu intervenir. Cette jeune femme nous raconte qu'elle a reçu un coup dans le sein il y a deux ans environ et que, quelques mois après, elle a commencé à ressentir des douleurs dans cet organe. Un an se passe ainsi, puis apparaît une série de grosseurs qui vont en augmentant et entretiennent, en dehors de la glande mammaire, une douleur constante qui amène peu à peu la perte des forces, de l'appétit, du sommeil et un amaigrissement considérable. Cette pauvre jeune femme était tellement frappée de sa situation, que la vie

ui devenait une charge, et qu'il fallait la débarrasser à tout prix de son mal.

En analysant la marche de l'affection, sa durée, déjà longue, et l'évolution presque régulière des néoplasmes, leur dureté, leur multiplicité, la douleur que le moindre contact provoque, la forme lobulée des tumeurs, l'intégrité de la peau et sa non-adhérence aux parties atteintes, nous trouvions là la forme classique des tumeurs fibro-plastiques. Il n'y avait aucun ganglion axillaire.

Notre cliente tenant à se faire opérer au plus vite, nous convînmes de procéder à cette ablation le 1er octobre, après l'avoir préparée par un grand bain, un purgatif et des lotions antiseptiques. Nous faisons, une demi-heure avant l'opération, quatre injections sous-cutanées de chlorhydrate de cocaïne au vingtième, qui amènent une insensibilité complète de toute la région, ce qui nous permet d'enlever sans aucune souffrance un sein qui pesait près de 700 grammes ! Rien de spécial sur les divers temps de l'opération. Ligatures des vaisseaux au catgut, sutures au crin de Florence, au nombre de seize, et tube à drainage. Pansement ouaté renouvelé seulement huit jours après. Tout est alors cicatrisé ; nous enlevons les sutures et le drain et refaisons un pansement semblable au premier, qui n'est plus renouvelé, la malade se chargeant dès lors de préserver elle-même sa cicatrice par une couche de ouate renouvelée de temps à autre. L'examen de la pièce anatomique a confirmé notre diagnostic ; il y avait *cinq tumeurs* fibro-plastiques ; la plus grosse avait le volume d'une petite mandarine, la plus petite celle d'une noisette.

Dr M. CARPENTIER.

—

Anesthésie chirurgicale par la cocaïne. — M. Paul Reclus recommande de pratiquer les injections dans les tissus avec une solution à 2 p. 100 de la manière suivante : l'aiguille étant enfoncée dans l'épaisseur du derme, on injecte quelques gouttes de la solution, puis peu à peu on pousse l'aiguille en injectant en même temps le liquide qui se trouve ainsi distribué dans toute l'épaisseur du tissu traversé, On obtient ainsi une anesthésie qui peut durer trois quarts d'heure et permet de pratiquer des opérations assez longues, mais seulement dans une zone d'environ deux centimètres.

(*Union médicale.*)

SIMPLE PROCEDÉ POUR PROVOQUER L'EXPULSION DES CORPS ÉTRANGERS AVALÉS.

—

M. Salzer. Le procédé dont je veux parler est actuellement en usage à la clinique du professeur Billroth. Il est connu sous le nom de *cure de pommes de terre* et il a été indiqué par Cameron (de Glascow), en 1887. Les malades sont invités à manger une grande quantité de pommes de terre qui produisent la distension uniforme du tube intestinal et provoquent l'expulsion du corps étranger par les voies naturelles.

Voici plusieurs corps étrangers expulsés de cette façon : un poids de deux décigrammes avalé par un enfant, un râtelier long de cinq et large de trois centimètres, avalé par une cuisinière, une aiguille avalée par une jeune fille. L'expulsion par ce procédé survient au bout de quelques jours. Je suis persuadé que beaucoup de gastrostomies pour corps étrangers auraient pu être

évitées si l'on avait recouru à la « cure de pommes de terre ».

M. Hochenegg. Voici précisément un clou avalé et expulsé neuf jours après par ce procédé. Le malade avait subi en 1884, à la clinique de M. Albert, une gastrostomie pour l'extraction d'un clou de mêmes dimensions. Fait remarquable, le corps étranger était très difficile à trouver, même quand l'estomac fut ouvert.

M. Billroth. En effet, la recherche des corps étrangers dans l'estomac est beaucoup plus difficile qu'on ne le croit. Ainsi dans un cas où j'avais fait la gastrostomie pour extraire un râtelier avalé et qu'on pouvait très bien sentir à travers les parois abdominales, j'ai dû chercher longtemps avant d'apercevoir le corps étranger qui se trouvait tout en haut, près de l'embouchure de l'œsophage. Je recommande très chaleureusement « la cure de pommes de terre » pour tous ces corps étrangers. (*Soc. des méd. de Vienne* et *Paris médical.*)

RESPONSABILITÉ MÉDICALE EN CAS DE MORT PAR LE CHLOROFORME

—

On rapporte de Sydney (Australie) le cas d'un médecin dont une malade a succombé pendant l'administration du chloroforme. Le mari de la défunte a intenté un procès au médecin, et le jury lui a accordé 200 liv. (5,000 fr.) de dommages et intérêts. Nous ne savons pas au juste en quoi consistaient les allégations du mari et ne pouvons donc émettre un avis sur la justice de ce verdict; mais si, chaque fois qu'un malade meurt pendant l'anesthésie, le médecin se trouve avec un procès en dommages

et intérêts sur le dos, il deviendra difficile de trouver un médecin qui veuille chloroformer.

Quand un accident se produit sous le chloroforme, en Angleterre, le coroner demande au médecin les raisons qui lui ont fait préférer le chloroforme à l'éther, et son explication suffit. Mais, comme les accidents par le chloroforme se montrent encore assez souvent, il est à prévoir qu'un jour viendra où les Facultés seront saisies de la question du choix des anesthésiques et si elles se prononçaient en faveur de l'éther, ce qui ne paraît pas douteux, l'emploi du chloroforme pourrait exposer le médecin qui, s'en étant servi, a eu un accident, à des revendications très gênantes.

Ce qui choque dans tout cela, c'est que des jurés, si intelligents et si bien renseignés qu'ils soient, puissent être appelés à statuer sur une question où ils sont manifestement incompétents. En outre, la publicité qui est donnée par les journaux à tout cas de mort par le chloroforme, n'est pas sans produire un fâcheux effet sur l'opinion publique. On s'obstine à ne pas comprendre que l'usage d'un médicament assez puissant pour abolir la sensibilité, entraîne forcément certains dangers, contre lesquels la science reste impuissante.

(*Bulletin Médical* et *Union médicale.*)

AMAUROSE DÉTERMINÉE PAR UNE CARIE DENTAIRE

—

Dans la *Revista medico farmaceutica de Aragon*, le docteur Riva cite le fait d'une dame, âgée d'une trentaine d'années, qui fut prise un jour d'une douleur très vive au niveau de la deuxième molaire supérieure du côté gauche. Cette douleur persistait et gagnait du côté de l'œil, si bien qu'au bout d'une huitaine de jours, la ma-

lade ne voyait absolument plus de l'œil gauche. La dent qui était l'origine de tout le désordre étant cariée, il fut procédé à son extraction ; une petite quantité de pus, provenant de l'antre d'Highmore, s'écoula par le sommet de la cavité alvéolaire, et, logé dans l'épaisseur de la racine de la dent, on trouva un petit fragment de bois qui traversait celle-ci verticalement de bas en haut.

Ainsi délivré de la dent cariée et du corps étranger que celle-ci contenait, la malade recouvra la vue au bout de peu de jours. Elle fit connaître qu'elle avait l'habitude de se servir, en guise de cure-dents, d'une petite tige de bois terminée en pointe. Cette pointe s'était cassée, après avoir pénétré dans le trajet formé par la carie dentaire et était restée ainsi enchâssée, déterminant une irritation constante du nerf dentaire, et par suite, l'inflammation de la paroi de l'antre d'Highmore et l'amaurose, par le fait de la névrite de la branche moyenne supérieure du trijumeau.

H. Rey.

(*Courrier médical.*)

LA SACCHARINE

On lit dans le *Concours médical* :

M. C. *Paul* avait signalé il y a quelques mois l'emploi possible de la saccharine comme antiseptique des voies digestives et surtout de la bouche ; il y voyait un dentifrice de premier ordre. Voici que M. Trousseau vient de l'essayer en ophthalmologie. Il s'est servi de deux solutions bicarbonatées, la première à 1 gr. de saccharine pour 500 gr. d'eau, la deuxième à 1/250. Après s'être assuré, par des irrigations abondantes, sur les yeux de chiens et de lapins, que ces solutions étaient parfaitement inoffensives

pour la cornée, il a expérimenté sur 30 malades ou opérés.

Des pansements à la saccharine, renouvelés chaque jour avec les lavages répétés à chaque pansement, ont été supportés sans aucune réaction pendant 5 ou 6 jours. La solution forte a modifié très rapidement plusieurs conjonctivites catarrhales. Deux opérés d'énucléation ont guéri sans suppuration. Trois iridectomies ont parfaitement réussi, ainsi qu'une transplantation des cils et deux ténotomies des droits internes. Enfin dans 8 opérations de cataracte la plaie était assez coaptée le 5e ou 6e jour pour qu'on pût enlever le bandeau.

M. C. Paul ajoute que la saccharine ne détériore pas les instruments, qu'elle n'est ni caustique ni toxique.

CÉRAMIQUE DENTAIRE DANS SES APPLICATIONS AUX APPAREILS DESTINÉS A LA BOUCHE.

Leçons de concours

Par M. Gillard, professeur suppléant de prothèse.

—

Bien que nous devions, dans le cours de cette leçon, insister sur la construction des appareils destinés à la bouche, dentiers, cuvettes, gencives continues, il est nécessaire cependant de dire quelques mots de la fabrication des dents elles-mêmes ; plusieurs points sont communs aux deux sujets, surtout en ce qui regarde la composition de la pâte du corps et des émaux. Nous établirons donc trois grandes divisions :

I. — Considérations générales, substances composant la porcelaine, substances colorantes, préparation.

II. — Fabrication des dents, soit isolées, soit en blocs sectionnels.

III. — Construction des appareils en procelaine, appareils à gencives continues.

Tout en adoptant ces divisions, nous suivrons autant que possible le programme des cours théoriques de l'Ecole relatif au travail céramo-plastique.

I

Par le terme général de céramique (du mot grec *Kéramitis*, brique, ou *Kéramos*, vase de terre cuite), on comprend l'art de la fabrication de tout objet en terre, faïence ou porcelaine.

Ce fut vers 1776 qu'un nommé Duchateau, apothicaire à Saint-Germain, eut le premier l'idée d'avoir recours à la porcelaine pour s'en faire faire un ratelier.

Plus tard, en 1788, Dubois de Chemant, dentiste, en collaboration avec Duchateau, perfectionna la fabrication des dents en porcelaine, qu'il nommait pâte minérale incorruptible.

Un de ses confrères, Dubois-Foucou, en 1808, combattit ardemment les nouveaux procédés de son homonyme. Nous trouvons dans les journaux de l'époque de curieuses discussions et d'intéressantes présentations à l'Académie royale de médecine. Une commission spéciale nommée par cette dernière déposa un rapport très élogieux pour la nouvelle invention. Obligé lui-même de reconnaître tout l'avantage que l'on pouvait retirer de l'emploi de la porcelaine, Dubois-Foucou se mit aussi à fabriquer des dents en pâte minérale.

Nous trouvons plus tard Fonzi, Maggiolo, etc., etc., qui s'occupèrent aussi des nouveaux procédés ; mais il faut arriver jusqu'à Delabarre pour trouver des progrès sérieux et des résultats déjà satisfaisants.

Là, comme dans bien d'autres parties de notre art, nous avons encore l'exemple de praticiens qui, soucieux du perfectionnement de leur profession, en appellent un autre à leur aide, se mettent à l'œuvre eux-mêmes, mettent eux-mêmes la main à la pâte, c'est le cas de le dire. Le dentiste se fait en même temps céramiste.

C'est ainsi du reste qu'à l'origine chaque profession en embrasse plusieurs autres. Les médecins faisaient jadis eux-mêmes leurs médicaments, comme Galien. Les chirurgiens étaient obligés de se faire forgerons pour fabriquer leurs instruments, comme Ambroise Paré. Ce n'est que bien plus tard que l'on voit la pharmacie séparée de la médecine, et les fabricants d'instruments de chirurgie ne plus être les chirurgiens eux-mêmes.

C'est ce qui se passa pour la céramique dentaire. Après des premiers essais longs et laborieux, mais ayant indiqué la voie à suivre, on vit se créer des maisons spéciales pour la fabrication des dents en porcelaine. Anglais et Américains rivalisèrent de zèle, et, une fois encore, on vit une invention française nous revenir sous les couleurs de l'Amérique. Ces maisons et quelques maisons françaises sont aujourd'hui arrivées presque à la perfection. Aussi le dentiste, étant donné les difficultés et les ennuis de cette industrie, ne pense-t-il plus à fabriquer lui-même ses dents. Les spécialistes ne faisant que cela peuvent arrivent à de meilleurs résultats que le praticien ne travaillant que pour son laboratoire.

Disons cependant, en passant, que cette tendance à tout spécialiser, nous paraît pouvoir présenter de graves inconvénients ; outre que le dentiste se désintéresse de sujets qu'il devrait connaître, la profession pourrait avoir fortement à s'en ressentir si on parvenait, comme on le

désire dans certaine sphère, à créer le fabricant dentiste proprement dit, comme on a créé l'oculiste et l'ocula-riste.

Pardonnez cette petite digression et revenons à notre sujet en abordant l'étude des substances employées en céramique dentaire.

Substances composant la porcelaine. — On emploie généralement pour la fabrication de la porcelaine des terres infusibles, silice et alumine, et des alcalis servant de liant, la potasse et la soude. Pour la fabrication des dents et pièces dentaires, on prend ces corps au plus grand état de pureté possible.

Silice. — C'est la substance la plus répandue dans la nature : Tous les rochers, les sables, le granit, en contiennent environ les trois quarts ; les terres, l'argile environ la moitié de leur volume. Le quartz, le cristal de roche représentent ses formes les plus pures ; ce sont ces dernières variétés qui sont surtout employées parce qu'elles ne contiennent ni fer ni oxydes pouvant déterminer une coloration nuisible.

Alumine. — Est presqu'aussi abondamment répandu dans la nature que la silice, mais on ne la rencontre que très rarement à l'état de pureté ; le saphir seul est un cristal d'alumine pure. L'émeri ou corindon que nous connaissons tous et dont sont faites la plupart de nos meules est aussi de l'alumine cristallisée, mais plus ou moins impure.

En céramique on n'emploie que des combinaisons naturelles de l'alumine, soit le feldspath, qui est un silicate d'alumine et de potasse, quelquefois de soude, soit le kaolin qui est un mélange de silice et de silicate d'alumine.

Le feldspath employé est celui à base de potasse, celui à base de soude donnant un composé trop mou et trop fusible.

Le kaolin (terre à pipe) mélange de silice ou de silicate d'alumine, comme nous venons de le dire, est une sorte d'argile blanche et faible ; il est mou, onctueux et plastique, il est infusible, mais devient très dur par la cuisson tout en restant poreux. (C'est cette propriété qui fait que les pipes en cette substance se laissent imprégner par les produits de la combustion du tabac, vulgairement se culottent. Ce serait là un grave défaut pour des organes devant séjourner dans la bouche, mais la silice et le spath qu'on lui ajoute font disparaître cette faculté d'absorption en lui donnant de la fusibilité et en empêchant son retrait.)

Le feldspath destiné aux usages dentaires doit être calciné, puis finement porphyrisé et enfin lavé et séché.

Le kaolin qui se trouve naturellement à l'état de poudre doit être aussi soumis à un sérieux lavage et séché.

Substances colorantes. — La masse obtenue avec les substances que nous venons d'étudier est blanche et plus ou moins transparente ; pour les usages dentaires il est indispensable de lui donner des nuances convenables et inaltérables.

Les couleurs à employer devant résister au feu du fourneau, il fallait renoncer aux couleurs végétales. C'est aux métaux et surtout à leurs oxydes qu'on a recours. Quiconque a manié le chalumeau pour des analyses chimiques connait les belles colorations que l'on obtient en fondant le borax avec certains oxydes. Ce sont ces résul-

tats qui ont guidé dans le choix des substances à incorporer à la porcelaine pour obtenir telle ou telle nuance. Car, dans ce cas, on ne peut s'en rapporter aux yeux; souvent, en effet, une matière incolore donne, sous l'action du feu, une teinte très vive, tandis qu'une autre foncée, même noire, donne une teinte plus claire.

L'expérience seule a donc servi à déterminer le choix définitif des substances colorantes; elles sont peu nombreuses. Ce sont à l'état métallique et surtout d'oxydes :

L'or;

Le platine;

L'argent ;

Le titanium ;

Le manganèse ;

Le cobalt.

L'or s'emploie sous forme de poudre dont la teinte varie du brun foncé au rouge-jaunâtre, suivant qu'elle a été obtenue avec le sulfate de fer, l'acide oxalique et autres moyens. L'or donne de la vie à la dent, c'est la seule matière qui permette d'obtenir ce résultat.

On emploie aussi un oxyde d'or et d'étain combinés, connu sous le nom de Pourpre de Cassius. Cet oxyde fournit généralement la coloration rouge des gencives. *(A suivre.)*

VARIA

Baume du Pérou contre les affections de la muqueuse buccale. — Dans ces derniers temps on rencontre très souvent des maladies sur la muqueuse buccale caractérisées par la formation des fissures de la langue et la muqueuse des joues et par la leucoplasie.

Ces affections deviennent à la longue extrêmement douloureuses, et, malgré la quantité considérable des remèdes employés jusqu'à présent, le médecin a été tout à fait impuissant à soulager le malade.

Rosenberg, après avoir essayé sur lui-même, conseille de se servir du baume du Pérou, et le laisser sur place pendant cinq minutes environ. Mais il ne faut pas oublier que, dans les cas invétérés (on en rencontre parfois qui ont duré dix à quinze ans et même davantage), on doit prolonger la médication pendant des semaines, des mois, et même des années. — (*Pharmaceutische Zeitung.*)

Les dents et la justice. — A Saint-Pétersbourg, un porte-cigare en écume joua dans un crime célèbre le rôle de dénonciateur. On l'avait retrouvé près du corps de la victime, tué dans son propre cabinet, après le départ de ses employés. Il était à demi-brisé, mais l'ambre était intacte. On avait supposé d'abord qu'il appartenait au banquier lui-même, d'autant plus qu'il contenait le reste d'un cigare de luxe.

En examinant l'objet, le juge d'instruction avait remarqué que l'ambre portait deux trous très visibles d'usure par les dents du fumeur, l'une beaucoup plus profonde que l'autre. Ces deux entailles ne s'adaptaient pas aux dents de la victime. Le porte-cigare, brisé probablement dans la lutte, appartenait donc au meurtrier.

Or, au courant de l'instruction, le juge eut à recevoir la déposition du cousin du banquier, venu chez lui le jour même du crime, et, d'après ce qu'on avait cru jusque-là, une demi-heure seulement avant le crime. En écoutant le témoin, le juge remarqua que son incisive gauche était un peu plus courte que sa voisine. Il pria poliment son interlocuteur d'essayer le porte-cigare. Le

témoin pâlit et refusa avec hauteur. Le juge le fit arrêter, et l'obligea à se prêter à l'expérience : les deux dents de l'homme s'adaptèrent exactement aux deux alvéoles creusées dans l'ambre. On tenait l'assassin.

Georges PRICE.

—

Extraction des dents. — A la suite de nombreuses expériences faites dans le courant de décembre dernier sur différents sujets, je me suis convaincu qu'il était possible d'arriver à une extraction de dents ou de racines, sans aucune douleur, et cela au moyen du procédé suivant :

Je prépare une solution composée de 10 gr. d'éther sulfurique et de 5 grammes de cocaïne en solution à deux pour cent. Cette mixture est employée sur le sujet à opérer, préalablement à l'extraction, au moyen du pulvérisateur, agissant sur la gencive et par inhalation.

Si l'opération doit se prolonger, ou s'il y a plusieurs dents à enlever, il est bon de répéter les inhalations, même quand le travail du davier a déjà commencé.

Les résultats ainsi obtenus sont remarquables. Au cours d'opérations ordinairement très douloureuses, les sujets préalablement traités au moyen de cette préparation, sont restés insensibles et sans accuser la plus légère secousse.

J'attribue ce résultat, d'un côté, au refroidissement considérable produit par l'évaporation de l'éther, et de l'autre, à l'action de la cocaïne qui agit très rapidement comme anesthésique local.

En résumé, je suis parvenu à obtenir, par ce procédé, tous les mêmes résultats que par une anesthésie générale au moyen du chloroforme. Et cette formule a le grand avantage de ne pas présenter les dangers, toujours considérables, d'une chloroformisation complète.

Je suis décidé, étant donnés les résultats auxquels je suis arrivé, à l'employer dans la plupart de mes opérations.

Alphonse SASSERATH.

(Le Scalpel.)

BIBLIOGRAPHIE

Revue et Archives suisses d'odontologie, pathologie et thérapeutique des maladies de la bouche. Journal mensuel, rédacteur en chef : professeur C. REDARD, médecin-chirurgien, clinicien de l'école dentaire de Genève. — Bureaux : 5, quai des Moulins, Genève. Abonnement : 17 francs.

*
* *

De l'Influenza, par le Dr Félix de BACKER, directeur de la Revue générale de l'antisepsie. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

Parmi les innombrables travaux publiés à propos de l'épidémie qui vient de faire son tour d'Europe, une bonne place doit être donnée à la brochure du docteur de Backer. Elle prouve, chose curieuse, que l'évolution de l'influenza dans l'organisme féminin à un caractère spécial, très intéressant à connaître. A. P.

*
* *

Nous signalons avec plaisir l'apparition d'une excellente brochure de vulgarisation, recommandée à nos lecteurs italiens, intitulée : **Manuale Popolare,** per la conservazione del cavo orale e de denti e sua importanza scientifica, presso tutti i popoli ed epoche (Con quadro sinottica della 1a e 2a dentizione), pel prof. GIUSEPPE CALI, specialista delle malattie della bocca, docente privato in Odontojatria-Membro dell'Accademia di Parigi e dell'Istituto Medicale E. M. di Tolone-Présidente, Vice Présidente e Socio Onorario di molte Accademie scientifiche Italiane ed Estere, etc., Valeriani éditeur, C. Dell'olio, 47, à Naples.

A. PRÉTERRE, *rédacteur en chef, propriétaire.*

Gérant : Alex. COPARD.

LISTE DES MÉDECINS
devant lesquels ont été faites des opérations avec le protoxyde d'azote,

Par A. Préterre

L'énumération des opérations que nous avons pratiquées serait trop longue, nous nous bornerons à insérer la liste alphabétique de quelques-uns des médecins devant lesquels nous avons opéré :

MM

Aassanis, Aubergier, Auburtin, Anco na, Anger, Apostoli, Arlys, Braud, Bertaulles, Baldou, Bruté, Blondeau, Blanchard, Béni, Paul Bert, Barbe, Béraud, Bouchut, Beylard, Baudin, Bergeron, Boutin de Beauregard, Bourgeois, Belit, Berthiot, Bihorel, Bastin, Bricheteau, Berger (Paul), Broca, Brochin, Blache, Blandin, Bertrand, Beuve, Blanche, Beziel, Boutet, Bonnefous, Brault (de Nevers), Baizeau, Bonnecaze, Boureau, Bienfait, Blin, Bouchardat, Botrel, Baratgin, Béru, Bremond (Félix), Brouardel, Bennett Cabanellas, Calvo, Crétin, Carbonnel, Carnet, Chabory-Bertrand, Catellier, Cléret, pharmacien, Cloquet, Corlieu, Cramoisy, Cruveilhier, Couriard, de St.-Pétersbourg, Campardon, Chapelle, d'Angoulême (a pris du gaz pour dissiper une migraine), Chapuis, Cattin, Chenu, Cluzeau, Coizeau, Courserand, Chairon, Champouillon, Curie, Chairou, Chaix, Cahours, De Cazal, Churchil, de Londres, Chateau, Collin, Camuset, Chagneau, Cayron, Claudot, Cousin, Challier, Carpentier, Clément, Campion, Cahen, Campbell, Combault, Chassaignac, Dubois, Debout fils, Dupuy, Dumoutier, Delore, Doyon, de Lyon, Dumontpallier, Doré, ex-préparateur à l'Ecole polytechnique, Dupierris père et fils, Deroy, Dupré, Dusseris, Daney, Desmares, Dubois (Emile), d'Echerac, Délit, Descroizille, Desarènes, Dally, Desormeaux, Danet, Duval, Durand, Delannoy, Delcominète, Delineau, Dagron, Delapierre, Delpech, Duplay, Depaul, Debove, Darenberg, Daupley, Delpiaz, Dupouy, Duportal, D'Alvarez, De la Plagne, Declat, Dolbeau, Ehrhard, Edward, Forget, A. Ferrand, Fauvel, Foucher, Follin, Fournier (Alphonse), Féréol, Franço, Finot, Fleury, Foucaud, Frémy, Fattet, Fiévet, Fagard, Gent, Gaume, Gauran, Grange, Galezowski, Galezowski neveu, Gaujot, professeur, Guéneau de Mussy, Gosselin, Géry, Gélineau, Guérin, Gombault, Giraud-Guyot, Herschell, Huet, Hatton, Halléguen, Hervé de Lavaur, Hurst, Hillaret, Hardy, Hérard, Hévia, Houzé de l'Auldoit, professeur à la Faculté de Lille, Hottot, Hurst, Issartier, Jadelot, Jeannel, Jourdannet, Julien, de New-York, Jousset, Jolivet, Joly, Jarjavay, Japhet, Janet, Kohn, Keller, Kohly, Legrand du Saulle, Labrevoit, Gustave le Bon, président de la Société de médecine pratique de Paris, L'Eguillou, professeur Legouest, Letellier, Leuduger, de Saint-Brieuc, Lachapelle (Ernest), Lebreton, Le Clerc, Lombard, Lornes, Lanoix, Le Grifs, Lapra, Lamarre, Leconiat, Laguerre, Lacronique, Lannelongue, Legrand (Maximin), Lhéritier, Lowe, Lallemand, Leboucher, Lallier, L'Epine, Leneveu, Landrin, Liégeard, Leroux, Lepère, Lelièvre, Le Roy de Méricourt, Letort, Lambert Léon Lefort, Lotte, Lepautonnier, Large, Maisonneuve, Marion, Sims, Monod, Morin, Morpain, Moity, Moutier, Magne, Mallez, Mougeot, Millard, Michel-Lévy, Mayer, Moser, Michel (Edouard), Miramont, Millard, Milne-Edwards, Maunoury, Montier, Maréchal, Michaux, Mauriac, Mervy, Monier, Minière, Mériot, Morel, Mouchet, Montagard, Menard, Mialhe, Nélaton, Nord, Neuin de Condé, Noack, Nitard-Ricord, Naquet, Noel, Nicolas, Normand-Dufié, Ovion Ozanam, O'Korke, Onimus, Ormières, Paul Possoz, Pillon, Piorri Poggioli, Pietra Santa, Portefaix, Parthenay, Prat, Portalier

Pasquier, Pallier, Péan, Péligot, Paris, Prat, Périn, Pinel, Parmentier, Pernelle, Quarante, Ricord, Richard, Richet, Robillard, Rivoli, Renucci, à Blois, Raymon, Raynau, Rousseau, Roubaud, Roccas, Roustan, Rossignol, Royer, Rochet, Saint-Germain, Servaux, Sales-Girons, professeur, Saulcy, Serret, de Seynes, Sottas, Sichel, Spilmann, Simon, Triana, Théodorakis (Athènes-Grèce), Thulié, Tripier, Verliac, Voillemier, Verneuil, Voury, Georges Ville, Vargas-Parèes, Valenzuela, Valmont, Velpeau, Love-Zayas (Havane Zarrigo, etc., etc.

OUVRAGES DE M. PRÊTERRE

Les dents, leurs Maladies, leur Traitement et leur Remplacement. 15e édition, 1 vol. in-18 illustré de nombreuses gravures, broché 1 fr. 25, relié 2 fr. 25.

Conseils aux personnes qui ont pe ru des Dents. In-18, 1 fr.

Des Élixirs et Poudres dentifrices. Leurs inconvénients. Notice sur la poudre et l'élixir Préterre. In-32, 1 fr.

Traité des Divisions congénitales ou acquises de la voûte du palais et de son voile. 2e édition. 1 vol. in-8o, illustré de 97 gravures. Prix 15 fr.

Du Redressement des dents et Arcades dentaires par de nouvelles méthodes. (En préparation.)

Musée des Restaurations buccales. Un album in-folio illustré de magnifiques planches gravées sur acier d'après nature, 50 fr. (En préparation.

L'Art dentaire. 32 vol. in-8o, 10 fr. le vol. (Cette collection comprend les observations détaillées des malades confiés à M. Préterre par MM. les médecins et chirurgiens des hôpitaux de France et de l'Etranger, et la description illustrée des appareils construits pour les diverses lésions de la bouche.)

Le Protoxyde d'azote, son application aux opérations chirurgicales et particulièrement à l'extraction des dents sans douleur. 8e édition considérablement augmentée. In-8o, 1 fr. 25.

Traité d'hygiène entaire a l'usage des écoles. In-18, 1 fr.

La Cocaïne en chirurgie dentaire, basé sur 238 observations personnelles. Un vol. in-8o, 1 fr.

Ces ouvrages se trouvent au bureau de l'*Art dentaire*, 29, boulev. des Italiens. Ils sont expédiés franco en échange d'un mandat ou de timbres-poste français.

PRINCIPALES RÉCOMPENSES DÉCERNÉES A M. PRÊTERRE

MÉDAILLE UNIQUE 1855
(Prothèse.)
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS

GRANDE MÉDAILLE D'HONNEUR 1862
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LONDRES

GRAND PRIX DECERNÉ EN 1863
PAR LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

MÉDAILLES D'OR (UNIQUES) 1867-1878
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS

DIPLOME ET MÉDAILLE D'HONNEUR 1870-71
POUR SOINS DONNÉS AUX BLESSÉS

MÉDAILLE D'OR (UNIQUE) 1889
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS

(Clermont Oise). — Imp. Daix frères.